



Je contacte le service petite enfance

La réinscription s'effectue au plus tôt deux mois avant la date présumée de l'accouchement (exemple : date présumée d'accouchement le 8 avril donc inscription à partir du 8 février), au service petite enfance de la Mairie, les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30, les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Cette formalité est à accomplir soit par mail, soit sur rendez-vous :

Mairie de Livry-Gargan - Service petite enfance - CENTRE ADMINISTRATIF

Allée du Parc de la Mairie - 93891 Livry-Gargan

Tel : 01 41 70 88 41

Courriel : petite.enfance@livry-gargan.fr

Sur présentation des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, d'eau, d'électricité, de gaz...)
- le livret de famille
- le dernier avis d'imposition de revenus des parents en année (n-2)
- le dernier bulletin de salaire (ou justificatif d'activités) des parents
- le numéro d'allocataire CAF
- les coordonnées des parents. Tout changement de coordonnées doit être signalé immédiatement pour que les familles puissent être jointes rapidement
- la déclaration de grossesse.

[La plaquette généraliste petite enfance](#)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43